

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1150 euros

2 jours

OR101

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Être capable d'optimiser le stockage de données
- Administrer les statistiques provenant de tables et index
- Savoir optimiser les requêtes SQL pour Oracle

PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation de type : Interroger et manipuler des bases Oracle avec SQL
- Avoir des connaissances équivalentes en utilisation d'Oracle avec SQL

PUBLIC CONCERNE

- Analyste
- Analyste programmeur
- Administrateur de bases de données
- Exploitants de bases de données

DATES INTER-ENTREPRISES

Lille

18/01/2021, 07/06/2021, 08/11/2021,

A distance

25/01/2021, 06/04/2021, 07/06/2021, 13/09/2021,
22/11/2021,

Paris

25/01/2021, 06/04/2021, 07/06/2021, 13/09/2021,
22/11/2021,

Lyon

22/02/2021, 14/06/2021, 18/10/2021,

Sophia Antipolis

22/03/2021, 06/09/2021,

Aix-en-Provence

29/03/2021, 13/09/2021

Rouen

29/03/2021, 13/09/2021,

Toulouse

03/05/2021, 08/11/2021,

Nantes

10/05/2021, 25/10/2021,

Rennes

10/05/2021, 25/10/2021,

Strasbourg

NOUS CONTACTER

AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com

Linux



10/05/2021, 11/10/2021,
Bordeaux
25/05/2021, 08/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

FORMATION ORACLE : OPTIMISER LA STRUCTURE D'UNE BASE DE DONNÉES SQL

Cette formation Oracle : le langage SQL pour optimiser la structure d'une base de données sur 2 jours a pour objectif de vous rendre capable d'administrer des tables et index par l'intermédiaire du langage SQL au sein d'une BdD Oracle. Vous apprendrez donc à réaliser des tables et jointures et à utiliser les différents composants de la base de données Oracle

PROGRAMME

1/ Appréhender la structure physique de la base Oracle

- Les notions de blocs, extents et segments
- Administrer les tablespaces et fichiers
- Les vues du dictionnaire de données Oracle

2/ Appréhender la structure logique de la base Oracle

- Gestion des utilisateurs et schémas
- Appréhender les vues dba_, user_ et all_ du dictionnaire
- Visualiser les différents rôles et privilèges des objets

3/ Concevoir une table dans Oracle

- Connaître les différents types de tables
- Appréhender les colonnes et types
- Distinction entre les clés primaires et étrangères
- Connaître les contraintes existantes
- Appréhender les associations table et tablespace
- Maîtriser les scripts de création de tables

4/ Réaliser des index sous Oracle

- Les différents types d'index
- Appréhender les associations index et tablespace
- Maîtriser les scripts de création d'index

5/ Administrer des tables et index

- Appréhender les vues du dictionnaire Oracle associées
- Changer les propriétés des objets
- Supprimer des table et index
- Occuper physiquement ces objets
- Administrer les statistiques

6/ Partitionner les tables et index Oracles

- Appréhender les types de partitionnement de Tables et d'index
- Gérer les partitions, statistiques et tablespaces associés

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75